

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MERCREDI 12 JUIN 2019





Représentants de l'administration

Monsieur RESBEUT, directeur et chef d'établissement du lycée

Monsieur COLLIOT, conseiller de coopération et d'action culturelle

Monsieur LECACHEUR, chef des services administratif et financier

Madame BREFFI, conseillère principale d'éducation

Représentants des personnels enseignants

Monsieur GACHIGNARD, enseignant – CP

Monsieur BORDICHON, enseignant – CE1/CE2

Représentants des personnels enseignants

Monsieur SAUVAGEOT

Représentants des parents d'élèves

Madame NOYALET-HUET

Monsieur DESCAMPS

Représentant des élèves

André LEMAIRE (6e)

Personnalités invitées

Madame KOZA, FDM- ADFE Japon de l'ouest

Ordre du jour

1. Adoption du procès verbal du CE du jeudi 21 février 2019
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Effectifs et structure pédagogique pour l'année 2019/2020
4. Carte des emplois
5. Travaux pour la rentrée 2019/20
6. Calendrier et rythme scolaire 2019/2020
7. Enseignement du japonais au collège
8. Adoption du règlement intérieur 2019/2020
9. Adoption du projet d'établissement
10. Visite et bilan des actions pédagogiques
11. Bilan de la fête du lycée
12. Formation du bureau des élections au CE pour l'année 2019/2020

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès verbal du CE du 21 février 2019

Le procès verbal du conseil d'établissement du 21 février est adopté à l'unanimité.

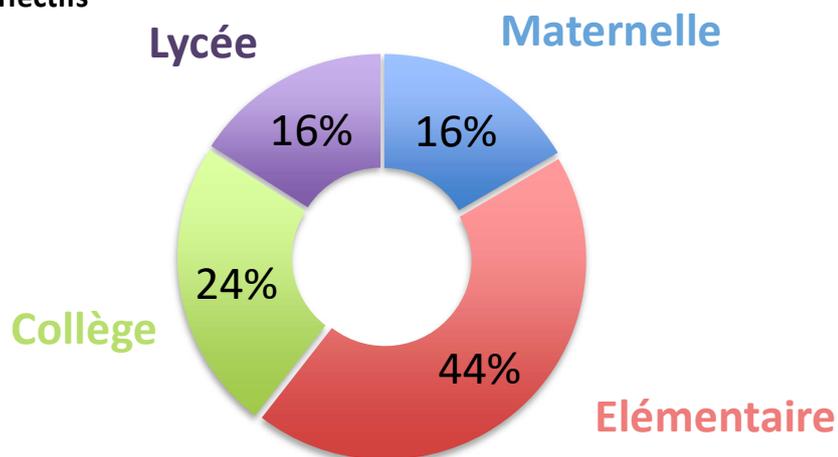
3. Effectifs pour la structure pédagogique pour la rentrée 2019/2020

Pour la rentrée scolaire 2019/20, les effectifs se répartissent comme suit :

STRUCTURE PEDAGOGIQUE EN PRIMAIRE		
Nombre de sections	Classe	Effectifs
2	PS/MS	14 (8 PS / 6 MS)
	MS/GS	13 (6 MS / 7 GS)
1	CP	17
1	CE1	19
1	CE2/CM1	20 (8 CE2 / 12 CM1)
1	CM2	13

STRUCTURE PEDAGOGIQUE AU SECONDAIRE		
Classe	Effectifs	Enseignement
6^e	11 élèves	Homologué
5^e	7 élèves	Enseignement direct
4^e	7 élèves	Enseignement direct
3^e	12 élèves	Enseignement direct
2^{nde}	13 élèves	Cned
1^{ère} / Terminale	12 élèves (7 en 1 ^{ère} /5 en Tale)	Cned

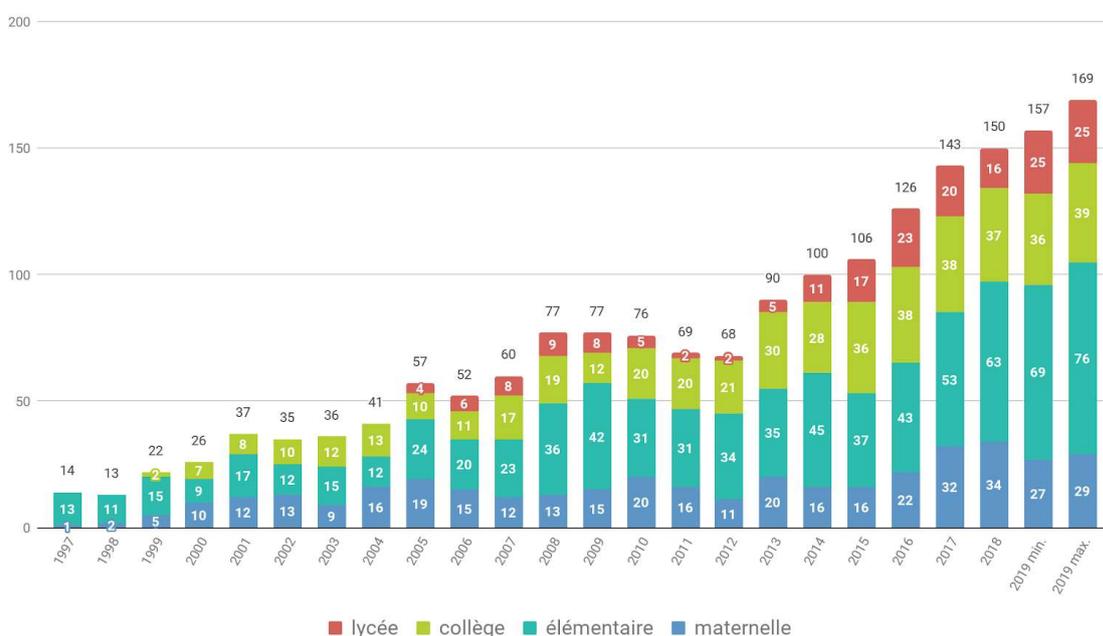
Répartition des effectifs



Total de 157 élèves soit :

- 27 élèves en maternelle
- 69 élèves en élémentaire
- 36 élèves au collège
- 25 élèves au lycée

Evolution des effectifs



A travers l'ensemble de ces données chiffrées, on constate que depuis 2014, les effectifs du LFIK augmentent de manière significative.

Les effectifs présentés, soit 157 élèves correspondent aux élèves inscrits à ce jour. Des inscriptions sont encore en cours. Il peut paraître vraisemblable que le lycée scolarise en septembre 2019 un nombre d'élèves égal à 160.

Au niveau du collège, les niveaux de classes sont uniques. A l'instar de la 6^e et de la 5^e, les classes de 4^e et 3^e passeront en enseignement direct en septembre 2019. Le but est de viser l'homologation de l'ensemble du cycle 4.

4. Carte des emplois

Départs du poste			Remplacement
Nom	Fonction	Date	Nom
Madame PRECHEUR	Secrétaire d'accueil Enseignante JLE	Fin d'année	Madame BOCQUET Madame KATO DESSIRIEIX
Madame BREFFI	CPE Enseignante en maternelle	Fin d'année	M.TEILLON/M.MAYEUR Madame LE BRAS
Madame MORIKAWA	Enseignante en maternelle	Fin d'année	Madame JEANSON
Monsieur MOISAN	Professeur d'anglais Professeur de français	Fin d'année	Monsieur CHAPESKIE Monsieur ARROYO BARBERAN

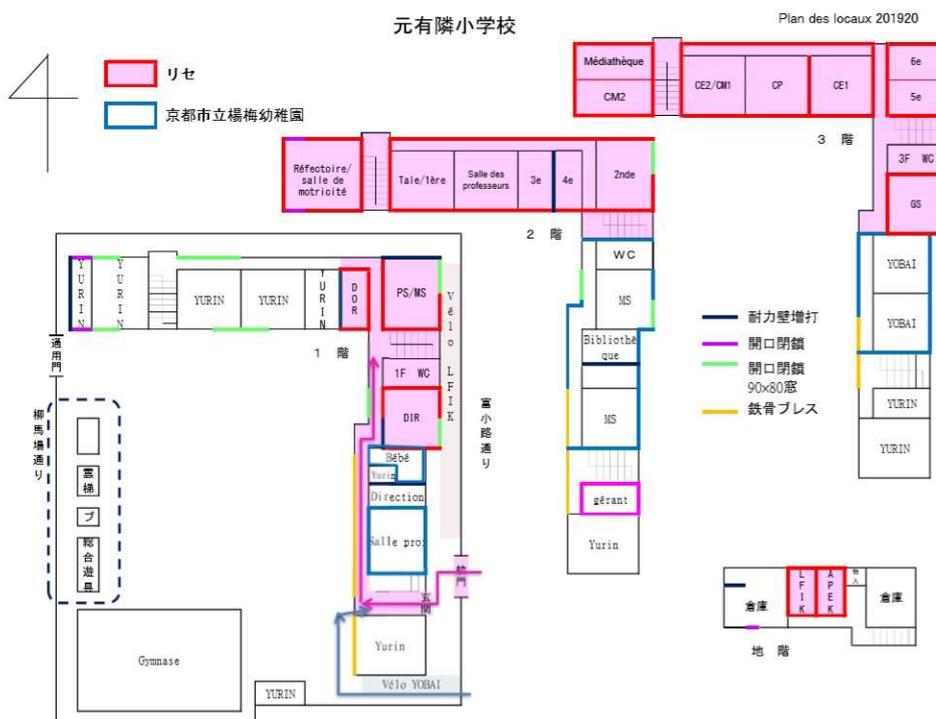
Arrivée sur un nouveau poste :

- **Madame NOHARA** assurera des cours de français au collège.
- **Madame MAZE** enseignera l'anglais au secondaire.
- **Madame SOPIK** rejoint le pôle scientifique au collège et lycée.
- **Madame KOJIMA** devient aide comptable.

Le recrutement pour l'année scolaire 2019 a été plus important à cause de cette préparation à l'homologation du cycle 4. Deux nouveaux temps pleins enseignants sont créés. Le LFIK devrait compter 50 personnels enseignants et non-enseignants.

5. Travaux pour la rentrée 2019/2020

Afin de permettre le fonctionnement du collège en classe unique, le lycée réalisera des travaux pour partitionner certains espaces. Ainsi, la classe actuelle de CE1/CE2 située au 3F recevra les classes de 6^{ième} et 5^{ième}. La médiathèque sera coupée en deux pour une année scolaire afin d'abriter la salle de CM2. Enfin, les deux salles de professeurs laisseront place aux niveaux 4^{ième} et 3^{ième}. La salle des professeurs occupera un seul espace : l'actuelle salle de 3^{ème}/2^{nde}.



Frais de scolarité

	2018-2019		2019-2020	
	FRAIS DE SCOLARITE	CNED	FRAIS DE SCOLARITE	CNED
Maternelle	¥720 000	-	¥750 000	-
Elémentaire	¥720 000	-	¥750 000	-
Collège 6e-5e	¥770 000	-	¥836 000	-
Collège 4e-3e	¥720 000	€1 000	¥836 000	-
Lycée 2 nd e	¥770 000	€1 050	¥770 000	€1 050
Lycée 1 ^{ère}	¥840 000	€1 050	¥840 000	€1 050
Lycée Tale	¥840 000	€1 050	¥840 000	€1 050

Les frais de scolarité n'avaient pas augmenté depuis 4 ans. Afin d'engager le LFIK vers l'homologation de ces classes de collège, les parents se sont exprimés à une large majorité favorable à cette augmentation.

Cette augmentation est à relativiser. En effet, les parents devaient jusque là s'acquitter des frais de scolarité ainsi que des frais d'inscription au CNED, ce qui dorénavant ne sera plus le cas pour les niveaux collège.

Les cours au lycée étant toujours dispensés par le CNED lors de l'année scolaire 2019/2020, les frais de scolarité des classes de 2nde, 1^{ère} et terminale n'ont pas subi d'augmentation.

6. Les calendriers et rythmes scolaires

Le calendrier scolaire a été validé par l'inspection, le service culturel ainsi que l'AEFE.

A partir de la rentrée prochaine, la fin d'année pour le primaire et le collège (excepté la classe de 3^{ème}) sera identique, les élèves terminant le mardi 30 juin 2020.

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE KYOTO 京都国際フランス学園		Calendrier scolaire Année scolaire 2019/2020		Établissement conventionné		aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger																										
2019												2020																				
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
D 1			M 1	1		V 1			D 1	1		M 1	1	Jour de l'enf.	S 1			D 1	1		M 1	1		V 1			L 1	1		M 1	1	
L 2	1		M 2	1		S 2			L 2	1		J 2			D 2			L 2			J 2	1		S 2			M 2	1		J 2		
M 3	1		J 3	1		D 3	Culture		M 3	1		V 3			L 3	1		M 3			V 3	1		D 3	Observation		M 3	1		V 3		
M 4	1		V 4	1		L 4	1		M 4	1		S 4			M 4	1		M 4			S 4			L 4	Vac.		J 4	1		S 4		
J 5	1		S 5			M 5	1		J 5	1		D 5			M 5	1		J 5			D 5			M 5	Enfant		V 5	1		D 5		
V 6	1		D 6			M 6	1		V 6	1		L 6	1		J 6	1		V 6			L 6	1		M 6	Férié remplaç.		S 6	1		L 6		
S 7	1		L 7	1		J 7	1		S 7			M 7	1		V 7	1		S 7			M 7	1		J 7			D 7			M 7		
D 8	1		M 8	1		V 8	1		D 8			M 8	1		S 8			D 8			M 8	1		V 8			L 8	1		M 8		
L 9	1		M 9	1		S 9			L 9	1		J 9	1		D 9			L 9	1		J 9	1		S 9			M 9	1		J 9		
M 10	1		J 10	1		D 10			M 10	1		V 10	1		L 10	1		M 10	1		V 10	1		D 10			M 10	1		V 10		
M 11	1		V 11	1		L 11	1		M 11	1		S 11			M 11	1		Fondation			S 11	1		L 11	1		J 11	1		S 11		
J 12	1		S 12			M 12	1		J 12	1		D 12			M 12	1		J 12	1		D 12			M 12	1		V 12	1		D 12		
V 13	1		D 13			M 13	1		V 13	1		L 13	Majorité		J 13	1		V 13	1		L 13	1		M 13	1		S 13	1		L 13		
S 14			L 14	Fête du sport		J 14	1		S 14			M 14	1		V 14	1		S 14			M 14	1		J 14	1		D 14			M 14		
D 15			M 15	1		V 15	1		D 15			M 15	1		S 15			D 15			M 15	1		V 15	1		L 15	1		M 15		
L 16	1		M 16	1		S 16			L 16	1		J 16	1		D 16			L 16	1		J 16	1		S 16			M 16	1		J 16		
M 17	1		J 17	1		D 17			M 17	1		V 17	1		L 17	1		M 17	1		V 17	1		D 17			M 17	1		V 17		
M 18	1		V 18	1		L 18	1		M 18	1		S 18			M 18	1		M 18	1		S 18			L 18	1		J 18	1		S 18		
J 19	1		S 19			M 19	1		J 19	1		D 19			M 19	1		J 19	1		D 19			M 19	1		V 19	1		D 19		
V 20	1		D 20			M 20	1		V 20	1		L 20	1		J 20	1		V 20	Equinoxe		L 20	1		M 20	1		S 20			L 20		
S 21			L 21			J 21	1		S 21			M 21	1		V 21	1		S 21			M 21	1		J 21	1		D 21			M 21		
D 22			M 22			V 22	1		D 22			M 22	1		S 22			D 22			M 22	1		V 22	1		L 22	1		M 22		
L 23	Equinoxe		M 23			S 23	Travail		L 23			J 23	1		D 23			L 23	1		J 23	1		S 23			M 23	1		J 23		
M 24	1		J 24			D 24			M 24	1		V 24	1		L 24			M 24	1		V 24	1		D 24			M 24	1		V 24		
M 25	1		V 25			L 25	1		M 25			S 25			M 25			M 25	1		S 25			L 25	1		J 25	1		S 25		
J 26	1		S 26			M 26	1		J 26			D 26			M 26	1		J 26	1		D 26			M 26	1		V 26	1		D 26		
V 27	1		D 27			M 27	1		V 27			L 27	1		J 27			V 27	1		L 27			M 27	1		S 27			L 27		
S 28			L 28			J 28	1		S 28			M 28	1		V 28			S 28			M 28			J 28	1		D 28			M 28		
D 29			M 29			V 29	1		D 29			M 29	1		S 29			D 29			M 29			V 29	1		L 29	1		M 29		
L 30	1		M 30			S 30			L 30			J 30	1					L 30	1		J 30			S 30			M 30	1		J 30		
J 31			J 31			M 31			V 31	1								M 31	1					D 31			V 31			V 31		

20 13 20 15 19 14 16 18 15 22 0

Week-end
Vacances
Jours fériés

Calendrier des examens

Pour rappel, les dates de calendrier des examens (DNB et Baccalauréat) ont été rappelées :

Baccalauréat du vendredi 14 au jeudi 20 juin à Tokyo

Epreuves anticipées du baccalauréat du mercredi 19 juin au vendredi 21 juin (Tokyo)

DNB du mercredi 19 et jeudi 20 juin pour l'épreuve orale

Lundi 24 et mardi 25 juin pour les épreuves écrites (centre d'examen, Kyoto)

7. Enseignement du japonais au collège

Les élèves du secondaire suivent actuellement un enseignement de 4 heures de japonais en plus des heures de langues obligatoires (LV1 et LV2). Comme mentionné lors du CE du 14 juin 2019, le japonais n'était plus obligatoire au lycée à compter de l'année scolaire 2018/19.

Au regard de ces heures d'enseignement supplémentaire, il convient également de le rendre facultatif au collège. Néanmoins, un aménagement est envisagé pour inciter les familles à ne pas se priver de cet apport : la mise en place d'un JLE débutant à hauteur de 2 heures d'enseignement et d'un JLE intermédiaire basé sur un volume de 4 heures afin d'assurer une passerelle avec le premier niveau de JLM (Japonais langue maternelle)

Cette nouvelle disposition est adoptée à l'unanimité.

8. Adoption du règlement intérieur

Lié en partie aux changements d'horaire du japonais et à l'établissement des nouveaux EDT, il est proposé d'adopter une plus grande souplesse sur la présence des élèves au LFIK.

Pour rappel, voici le règlement intérieur concernant les sorties (début et fin de cours) du secondaire

8.2 Sortie du secondaire

Les élèves du collège ne sont autorisés à quitter l'établissement qu'après le dernier cours de la journée au collège soit 16h25 ou 17h30 selon les jours.

Les élèves du lycée sont autorisés à quitter l'établissement après le dernier cours de la journée. Si cependant les parents souhaitent que leur enfant reste en étude sans surveillance jusque 17h30 dans l'établissement tout au long de l'année scolaire, ils doivent en faire la demande écrite. En cas d'absence d'un membre de l'équipe pédagogique au dernier cours de la journée, les élèves du lycée peuvent être autorisés à quitter l'établissement plus tôt qu'à l'ordinaire. Les parents seront informés au préalable et devront l'autoriser par écrit. La responsabilité de l'établissement est alors totalement dérogée à partir du moment où l'élève quitte les locaux de l'établissement.

Voici la proposition faite pour la rentrée scolaire 2019/20 :

8.2 Sorties du secondaire

Régime A (strict)	Régime B (Souple)
<p>Sauf autorisation exceptionnelle de la famille déposée par écrit préalablement au bureau de la Vie scolaire, l'élève doit être présent au sein de l'établissement, de l'ouverture du lycée jusqu'à la dernière heure de cours.</p> <p>En cas d'absence imprévue d'un professeur, l'élève se rend en salle d'étude.</p> <p>Seul en cas d'absence d'un professeur, prévue et notifiée aux familles, les élèves seront autorisés à sortir plus tôt.</p> <p>La responsabilité de l'établissement est alors totalement dérogée à partir du moment où l'élève quitte les locaux de l'établissement dans les conditions mentionnées.</p>	<p>Après autorisation de la famille, l'élève devra être présent selon son emploi du temps réel.</p> <p>L'élève peut donc arriver plus tard, soit pour sa première heure de cours.</p> <p>L'élève peut partir plus tôt en cas d'absence de professeur prévue ou imprévue.</p> <p>La responsabilité de l'établissement est alors totalement dérogée à partir du moment où l'élève quitte les locaux de l'établissement dans les conditions mentionnées.</p>
<p>En cas d'heure libre en cours de journée, l'élève du secondaire se rend en salle d'étude.</p> <p>Seuls les lycéens sont autorisés, après accord rédigé de la famille, à sortir de l'établissement sur la pause déjeuner.</p>	

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Adoption du projet d'établissement

Axe 1 – Maîtriser des langues et langages

- ❖ Développer toute action visant la maîtrise de la langue française
- ❖ Apprendre les langues étrangères dans une perspective plurilingue
- ❖ Maîtriser des langages : mathématique, scientifique, historique, géographique et artistique



Axe 2 – Préparer les élèves au monde d'aujourd'hui et de demain

- ❖ Accueillir tous les publics
- ❖ Éduquer à la sécurité et à la santé
- ❖ Développer la conscience à l'environnement
- ❖ Encourager la solidarité entre élèves
- ❖ Accompagner l'élève dans son projet personnel d'orientation

Axe 3 – Ouvrir le lycée sur les divers environnements culturels

- ❖ Renforcer le parcours d'éducation culturelle et artistique
- ❖ Favoriser les échanges et les partenariats avec les établissements scolaires et culturels

Suite au travail des enseignants, de l'investissement des parents et des élèves, des actions ont été définies pour répondre aux nouveaux axes du projet d'établissement 2019/2022. Pour rappel, ces axes sont le fruit des constats tirés des évaluations. Ce dernier a été soumis à adoption lors de ce conseil d'établissement. Il conviendra ensuite au service culturel de l'Ambassade, à l'inspection puis au service pédagogique de l'AEFE de l'approuver.

Le projet d'établissement présenté est adopté à l'unanimité.

10. Visites et bilan des actions pédagogiques

Visites au LFIK

Monsieur BRUNO VALERY, dont c'est la fin de mission cette année, est venu nous rendre visite le mercredi 29 mai. Il a pu ainsi s'entretenir avec les personnels enseignants, le comité de gestion et les délégués des élèves. Nous le remercions pour son suivi et l'aide apportée au LFIK. Il s'est félicité que le lycée se développe et passe son collège en enseignement direct en vue de son homologation.

Madame MORETTO, conseillère pédagogique de la zone Asie-Pacifique Nord, qui fut présente fin mai, a basé sa mission sur la visite de l'ensemble des classes de langue du primaire, un entretien avec les professeurs concernés et la direction. Sa venue a permis de mener une réflexion sur la mise en place de parcours de langue au LFIK à l'horizon 2021.

Projets pédagogiques

- Exposition plastique des maternelles

Ces expositions proposées cette année, dans la salle du quartier, est une initiative qui sera renouvelée. Elle a en effet permis d'accueillir les parents et les adultes en lien avec le lycée, de mettre en avant les réalisations plastiques des élèves de maternelle. Ces temps permettent au plus petit de verbaliser ce qu'ils ont fait lors d'un moment qui se veut convivial.

- Voyage scolaire du collège

Les élèves des classes du collège sont partis en voyage scolaire autour de la découverte à vélo de la région d'Imabari. Ils se sont mobilisés pour financer l'exposition de photographies et de vidéo lors de la fête du lycée.

- Mini-Olympiades

Cette année, à travers des équipes mélangeant des élèves de la GS au CM2, ces premières mini-olympiades ont permis de découvrir des disciplines athlétiques et des sports collectifs. Ce projet sera renouvelé et enrichi de variantes.



- Technologie

La classe de 3^{ème} a inauguré un projet autour de la création de sonde pour nourrir les plantes de jardinière. Ce projet est un projet inter-cycle qui a vocation à se poursuivre sur l'année scolaire 2019/2020 et englober davantage de classes dans ce projet.

- Concours Kyotographie

Concours de photographie auquel participe tous les ans les élèves du CP au collège. Autour de ce concours, les élèves visitent les expositions proposées et font connaissance avec des artistes et des techniques différentes.

- Rallye lecture

Les élèves de GS au CM2 participent à un rallye lecture. Le but de cette rencontre est de trouver un biais pour les intéresser à la lecture.

- JT des élèves de seconde

Cette année, les élèves de seconde réalisent un journal télévisé sous la forme d'une revue de presse. Ils choisissent les sujets, filment et montent le journal. Ce dernier est un moyen de communication et d'échange régulier avec le lycée Xavier, institution avec laquelle un voyage scolaire pour la rentrée prochaine est à l'étude.

11. Bilan de la fête du lycée

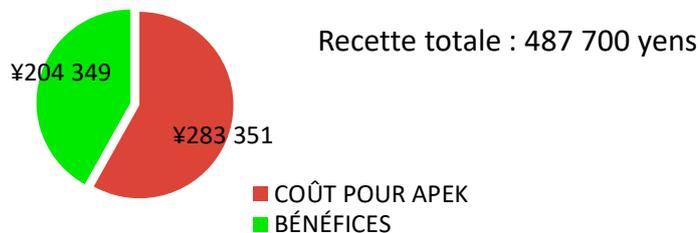
La fête du lycée, qui a eu lieu le samedi 1^{er} juin, a été un réel succès tant par son organisation que par le public venu en nombre.

Le chef d'établissement tient à remercier :

- Madame LEMAIRE et Madame NORMANDIE-LEVI pour leur investissement dans l'organisation matérielle de cette fête
- Les enseignants pour les spectacles des élèves qui étaient d'une très grande qualité
- Parents et personnels qui ont donné de leur temps pour préparer la fête, démonter et ranger

Sur le plan financier, le bilan est le suivant :

FÊTE du LFIK 2019



Si les bénéfices semblent moins importants pour cette édition 2019, elles cachent un large investissement en matériel pour les prochaines fêtes du lycée.



12. Formation du bureau des élections au CE pour l'année 2019/2020

Le bureau des élections réunissant un parent d'élève, un enseignant élu au CE, un membre de l'administration se réunira lors de la deuxième semaine de septembre. Une date sera définie ultérieurement.

Fin du conseil d'établissement : 19 heures